

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1963 B 00113

Numéro SIREN : 638 501 130

Nom ou dénomination : SOCIETE D ETUDES COMPTABLES D ALSACE ET DE LORRAINE

Ce dépôt a été enregistré le 18/08/2020 sous le numéro de dépôt 12612

SOCIETE D'ETUDES COMPTABLES D'ALSACE ET DE LORRAINE
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes membre de l'Ordre
des Experts-Comptables de Strasbourg et
de la Compagnie Régionale des Commissaires aux
Comptes du Ressort de la Cour d'Appel de Colmar
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 525.000 euros
Siège social : 2 rue Henri Bergson - 67200 STRASBOURG
638 501 130 R.C.S. STRASBOURG

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 24 JUILLET 2020

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019, s'élevant à 597.528,32 €, de la manière suivante :

Origine du résultat à affecter :

- Report à Nouveau antérieur	€ 6.411,63
- Résultat de l'exercice	€ 597.528,32
	<hr/>
TOTAL	€ 603.969,95

Affectation proposée :

- Distribution de dividendes soit 20 € par action	€ 500.000,00
- Autres Réserves	€ 97.000,00
- Autres Réserves - mécénat	€ 4.000,00
- Report à Nouveau	€ 2.969,95
	<hr/>
TOTAL	€ 603.969,95

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende brut de 20.00 €.

Ce dividende sera mis en paiement le 24 juillet 2020, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux au taux de 17,2 % ainsi que l'acompte de l'impôt sur le revenu au taux de 12,8 %, à l'exception des actionnaires dispensés.
Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que sur le montant total des dividendes distribués, une partie de la somme s'élevant à

173.260 € est éligible à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du même code, le solde, soit 326.740 € n'étant pas éligible à cet abattement.

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice	Dividende/action	Abattement
2016	20,00 €	Abattement 40 % : 173.260 € Non éligible à abattement 40% : 326.740 €
2017	20,00 €	Abattement 40 % : 173.260 € Non éligible à abattement 40 % : 326.740 €
2018	20,00 €	Abattement 40% : 173.260 € Non éligible à abattement 40 % : 326.740 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président du directoire
Jean-Luc MOHR





Secal

Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes.
Membre du groupement d'Auditeurs DFK-International.
2 rue Henri Bergson - BP 60043 - 67013 STRASBOURG
strasbourg@secal.fr - www.secal.fr

COMPTES ANNUELS

SADIR SECAL

**2 RUE HENRI BERGSON
67200 STRASBOURG**

Copie certifiée conforme

Le Président du Directoire

A. Jean-Luc ADHE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SADIR SECAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 9 798 252 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 597 528 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/05/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 26 décembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 10 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet, pour partie, d'une mention dans la présente annexe et pour le complément d'une comptabilisation en provisions.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	245 070	5 391	11 180	239 281
Immobilisations incorporelles	245 070	5 391	11 180	239 281
- Terrains	3 049			3 049
- Constructions sur sol propre	13 367			13 367
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 086			1 086
- Installations générales, agencements aménagements divers	303 065	32 980		336 045
- Matériel de transport	309 586		318	309 268
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	546 395	3 369		549 763
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 176 547	36 349	318	1 212 578
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 370 938	34 050		1 404 988
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	5 444	78	2 100	3 422
Immobilisations financières	1 376 382	34 128	2 100	1 408 410
ACTIF IMMOBILISE	2 798 000	75 867	13 598	2 860 269

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	5 391	36 349	34 128	75 867
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	5 391	36 349	34 128	75 867
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	11 180	318	2 100	13 598
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	11 180	318	2 100	13 598

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL VF CONSULT 67550 VENDENHEIM	26 250	-32 628	65,71	-2 609
SARL 3A SERVICES 67200 STRASBOURG	10 000	-2 262	100,00	3 374
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SA F2EC 74944 ANNECY CEDEX	2 654 000	1 438 021	49,59	-6 105

Renseignements globaux sur toutes les filiales

- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
- Autres filiales françaises	911 454			
- Autres filiales étrangères				
- Autres participations françai				
- Autres participations étrangè				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	95 946	1 604	11 467	86 083
Immobilisations incorporelles	95 946	1 604	11 467	86 083
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	13 367			13 367
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 086			1 086
- Installations générales, agencements aménagements divers	302 782	2 060		304 842
- Matériel de transport	133 045	70 825	1 161	202 709
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	434 864	42 954		477 818
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	885 144	115 839	1 161	999 822
ACTIF IMMOBILISE	981 091	117 443	12 628	1 065 905

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 902 743 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	493 334		493 334
Prêts			
Autres	3 422		3 422
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 280 424	1 215 880	64 545
Autres	65 062	65 062	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	60 501	60 501	
Total	1 902 743	1 341 442	561 301
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

Personnel - produits à recevoir	8 029
Produits a recevoir	354
Agefos	1 331
Banques produits a recev	6 337
Total	16 051

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 525 000,00 euros décomposé en 25 000 titres d'une valeur nominale de 21,00 euros.

Provisions réglementées

Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	9 004	5 904	2 729	12 179
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	9 004	5 904	2 729	12 179
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		5 904	2 729	

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

Litiges				
Garanties données aux clients				
Pertes sur marchés à terme				
Amendes et pénalités				
Pertes de change				
Pensions et obligations similaires	369 709	27 552		397 261
Pour impôts				
Renouvellement des immobilisations				
Gros entretien et grandes révisions				
Charges sociales et fiscales				
sur congés à payer				
Autres provisions pour risques	162 448	6 746	59 222	109 972
et charges				
Total	532 157	34 298	59 222	507 233
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :				
Exploitation		34 298	59 222	
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 357 370 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	23 903	23 903		
- à plus de 1 an à l'origine	188 092	49 809	138 283	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	250 083	250 083		
Dettes fiscales et sociales	2 789 481	2 789 481		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	355 532	355 532		
Produits constatés d'avance	750 278	750 278		
Total	4 357 370	4 219 086	138 283	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	80 687			
(**) Dont envers les associés	306 664			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 302 363 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

Fournis.fact.non parvenue	137 089
Banques interets courus	3 428
Associés interets courus	4 301
Dettes prov.conges payes	296 656
Prov.participat.salaries	113 941
Autres charg.pers.a payer	806 554
Charges s/conges payes	124 039
Organismes sociaux a pay.	385 949
Effort construction	22 933
Etat ch.à p.form.professionnelle	13 133
Etat ch.à p. taxe handicapé	9 348
Etat ch.à p. TVS	4 665
Etat ch.à p. CET	725
Total	1 922 760

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Charges constat.d avance	60 501		
Total	60 501		

Produits constatés d'avance

Produits constatés d avance	750 278		
Total	750 278		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	326 118		326 118
Etudes			
Prestations de services	10 091 689	172 184	10 263 874
Ventes de marchandises	61 046		61 046
Produits des activités annexes	5 184		5 184
TOTAL	10 484 037	172 184	10 656 221

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 7 300 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Informations sur les risques

* Informations sur l'ensemble des transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés, dès lors qu'elles représentent des valeurs significatives :

- INFORMATIONS COVID-19

-

- Les comptes ont été arrêtés sur la base de la continuité de l'activité.

- La société ne doit en principe pas être impactée par la crise du Covid-19 ayant débuté le 17 mars 2020 et à la date d'arrêt des comptes la direction n'a pas connaissance d'incertitudes de nature à remettre en cause la capacité à poursuivre son exploitation.

- Par ailleurs, la société a mis en place toute les mesures gouvernementales afin de protéger au mieux son personnel et ses clients.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 783 587 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 397 261 euros

- Part versé à un organisme externe : 386.326,- euros

Le solde est comptabilisé au passif du bilan en provision pour indemnité de départ à la retraite soit 397.261 €.

Cette provision a été calculée en retenant un taux d'actualisation de 1.60 %.

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 397 261 euros

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SADIR SECAL</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>2 RUE HENRI BERGSON 67200 STRASBOURG</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>6 3 8 5 0 1 1 3 0 0 0 0 4 8</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N clos le, <u>31/12/2019</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	86 082	4 387
		Fonds commercial (1) AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		148 811
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		3 048
		Constructions AP	AQ	13 366	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	1 086	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	985 369	209 706
		Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV	17 250	894 404
		Créances rattachées à des participations BB	BC		493 333
		Autres titres immobilisés BD	BE		
		Prêts BF	BG		
		Autres immobilisations financières* BH	BI	3 422	3 422
TOTAL (II)		BJ	BK	1 103 155	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ	22 068	22 068
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	250 198	1 030 226
		Autres créances (3) BZ	CA	65 061	65 061
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE		522 500
Disponibilités CF		CG		6 340 780	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI		60 500	
	TOTAL (III) CJ		CK	250 198	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecart de conversion actif* (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		11 151 604	IA	1 353 353
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP	(3) Part à plus d'un an CR	64 544	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SADIR SECAL		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	525 000	DA	525 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	52 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	3 740 000	
	Report à nouveau		DH	6 441	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	597 528	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK	12 178	
		TOTAL (I)	DL	4 933 648	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	54 529	
	Provisions pour charges		DQ	452 704	
	TOTAL (III)		DR	507 233	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	211 995	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	306 664	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	250 082	
	Dettes fiscales et sociales		DY	2 789 481	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Autres dettes		EA	48 867		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	750 278	
	TOTAL (IV)		EC	4 357 369	
	Ecarts de conversion passif* (V)		ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	9 798 251	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
		Ecart de réévaluation libre		ID	
		Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	4 219 086		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	23 903		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : SADIR SECAL				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	61 046	FB		FC	61 046	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	10 422 990	FH	172 184	FI	10 595 175	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	10 484 037	FK	172 184	FL	10 656 221	
	Production stockée*				FM	(77 004)		
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	365 111		
	Autres produits (1) (11)				FQ	7 898		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	10 952 227
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	54 325	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 962 636	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	241 623	
	Salaires et traitements*					FY	5 229 961	
	Charges sociales (10)					FZ	2 099 513	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	117 443
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	118 512
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	34 298	
Autres charges (12)					GE	128 742		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	9 987 056	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	965 171	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	5 026	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	16 284	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	1 871	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	23 182	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 354	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	5 354	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	17 828	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	982 999	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SADIR SECAL			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	1 524	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	14 916	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	2 728	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	19 169	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	2 100	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	5 903	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	8 003	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	11 165	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	113 941	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	282 696	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	10 994 579	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	10 397 051	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	597 528	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	113 836
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	64	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
Voir état annexe			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

Christine FUHRY

 commissaire
aux comptes

INSCRIT AUPRÈS DE LA COUR D'APPEL DE COLMAR

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES COMPTABLES D'ALSACE

ET DE LORRAINE (SECAL) SA

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Au capital de 525 000 €

2 rue Henri Bergson

67200 STRASBOURG

Rapport du Commissaire aux Comptes

Sur les Comptes Annuels

Sur l'exercice couru

du 1^{er} Janvier 2019 au 31 Décembre 2019

SOCIETE D'ETUDES COMPTABLES D'ALSACE ET DE LORRAINE SA
Au capital de 525 000 €
2 rue Henri Bergson
67200 STRASBOURG

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Comptes annuels - Exercice clos au 31 décembre 2019

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOCIETE D'ETUDES COMPTABLES D'ALSACE ET DE LORRAINE SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons notamment vérifié :

- Les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ; en particulier nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe, nous avons apprécié leur incidence significative sur les comptes annuels et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

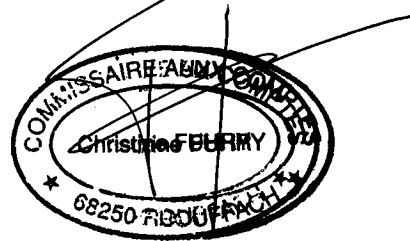
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Rouffach, le 06 Juin 2020

Le Commissaire aux Comptes
Christine FUHR



Bilan

ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développemen				
Concessions, brevets et droits assimilé	90 470	86 083	4 387	313
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	148 811		148 811	148 811
Terrains	3 049		3 049	3 049
Constructions	13 367	13 367		
Installations techniques, matériel et out	1 086	1 086		
Autres immobilisations corporelles	1 195 076	985 369	209 706	288 354
Immobilisations en cours / Avances et				
Participations et créances rattachées	1 404 988	17 250	1 387 738	1 353 688
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 422		3 422	5 444
ACTIF IMMOBILISE	2 860 269	1 103 155	1 757 114	1 799 660
Matières premières et autres approvisi				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	22 068		22 068	99 072
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Clients et comptes rattachés	1 280 424	250 198	1 030 226	1 385 924
Fournisseurs débiteurs	14 372		14 372	3 842
Personnel	8 628		8 628	14 964
Etat, Impôts sur les bénéfices				95 517
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	36 773		36 773	43 548
Autres créances	5 289		5 289	52 987
Avances et acomptes versés sur comm				
Valeurs mobilières de placement	522 500		522 500	98 129
Disponibilités	6 340 781		6 340 781	6 254 486
Charges constatées d'avance	60 501		60 501	57 128
ACTIF CIRCULANT	8 291 336	250 198	8 041 138	8 105 597
Charges à répartir sur plusieurs exerci				
Prime de remboursement des obligatio				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	11 151 605	1 353 353	9 798 252	9 905 257



Bilan

PASSIF		
Capital social ou individuel	525 000	525 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	52 500	52 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 740 000	3 620 000
Report à nouveau	6 442	6 914
RESULTAT DE L'EXERCICE	597 528	619 528
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	12 179	9 004
CAPITAUX PROPRES	4 933 649	4 832 945
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	54 529	63 798
Provisions pour charges	452 704	468 359
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	507 233	532 157
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	188 092	269 202
Découverts et concours bancaires	23 903	25 363
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	211 996	294 565
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	306 664	362 482
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	250 083	228 051
Personnel	1 217 648	1 174 104
Organismes sociaux	1 052 352	1 083 978
Etat, Impôts sur les bénéfices	53 809	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	390 261	399 274
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	75 411	99 376
Dettes fiscales et sociales	2 789 481	2 756 731
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	48 867	34 186
Produits constatés d'avance	750 278	864 141
DETTES	4 357 370	4 540 155
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	9 798 252	9 905 257

Compte de résultat

PRODUITS	10 952 228	102,78	10 541 782	102,90	410 445	3,89
Ventes de marchandises	61 046	0,57	23 390	0,23	37 656	161,00
Production vendue	10 595 175	99,43	10 221 305	99,77	373 871	3,66
Production stockée	-77 004	-0,72	20 923	0,20	-97 927	-468,04
Subventions d'exploitation						
Autres produits	373 010	3,50	276 165	2,70	96 845	35,07
CONSOMMATION M/SES & MAT	2 016 962	18,93	1 859 793	18,15	157 169	8,45
Achats de marchandises	54 326	0,51	18 913	0,18	35 413	187,25
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	1 962 636	18,42	1 840 880	17,97	121 756	6,61
MARGE SUR M/SES & MAT	8 935 265	83,85	8 681 989	84,75	253 276	2,92
CHARGES	7 970 094	74,79	7 846 055	76,59	124 039	1,58
Impôts, taxes et vers. assim.	241 623	2,27	265 132	2,59	-23 509	-8,87
Salaires et Traitements	5 229 961	49,08	5 104 073	49,82	125 888	2,47
Charges sociales	2 099 514	19,70	2 095 377	20,45	4 137	0,20
Amortissements et provisions	270 253	2,54	353 241	3,45	-82 987	-23,49
Autres charges	128 742	1,21	28 232	0,28	100 510	356,01
RESULTAT D'EXPLOITATION	965 171	9,06	835 934	8,16	129 237	15,46
Produits financiers	23 183	0,22	31 787	0,31	-8 604	-27,07
Charges financières	5 354	0,05	7 412	0,07	-2 058	-27,76
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	983 000	9,22	860 309	8,40	122 691	14,26
Produits exceptionnels	19 169	0,18	67 761	0,66	-48 591	-71,71
Charges exceptionnelles	8 004	0,08	6 524	0,06	1 480	22,68
Participation des salariés	113 941	1,07	81 731	0,80	32 210	39,41
Impôts sur les bénéfices	282 696	2,65	220 287	2,15	62 409	28,33
RESULTAT DE L'EXERCICE	597 528	5,61	619 528	6,05	-22 000	-3,55



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SADIR SECAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 9 798 252 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 597 528 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/05/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 26 décembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 10 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans



Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet, pour partie, d'une mention dans la présente annexe et pour le complément d'une comptabilisation en provisions.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	245 070	5 391	11 180	239 281
Immobilisations incorporelles	245 070	5 391	11 180	239 281
- Terrains	3 049			3 049
- Constructions sur sol propre	13 367			13 367
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 086			1 086
- Installations générales, agencements aménagements divers	303 065	32 980		336 045
- Matériel de transport	309 586		318	309 268
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	546 395	3 369		549 763
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 176 547	36 349	318	1 212 578
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 370 938	34 050		1 404 988
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	5 444	78	2 100	3 422
Immobilisations financières	1 376 382	34 128	2 100	1 408 410
ACTIF IMMOBILISE	2 798 000	75 867	13 598	2 860 269

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	5 391	36 349	34 128	75 867
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	5 391	36 349	34 128	75 867
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	11 180	318	2 100	13 598
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	11 180	318	2 100	13 598

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL VF CONSULT 67550 VENDENHEIM	26 250	-32 628	65,71	-2 609
SARL 3A SERVICES 67200 STRASBOURG	10 000	-2 262	100,00	3 374
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SA F2EC 74944 ANNECY CEDEX	2 654 000	1 438 021	49,59	-6 105

Renseignements globaux sur toutes les filiales

- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises	911 454				
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françai					
- Autres participations étrangè					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	95 946	1 604	11 467	86 083
Immobilisations incorporelles	95 946	1 604	11 467	86 083
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	13 367			13 367
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 086			1 086
- Installations générales, agencements aménagements divers	302 782	2 060		304 842
- Matériel de transport	133 045	70 825	1 161	202 709
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	434 864	42 954		477 818
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	885 144	115 839	1 161	999 822
ACTIF IMMOBILISE	981 091	117 443	12 628	1 085 905

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 902 743 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	493 334		493 334
Prêts			
Autres	3 422		3 422
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 280 424	1 215 880	64 545
Autres	65 062	65 062	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	60 501	60 501	
Total	1 902 743	1 341 442	561 301
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

Personnel - produits à recevoir	8 029
Produits a recevoir	354
Agefos	1 331
Banques produits a recev	6 337
Total	16 051

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 525 000,00 euros décomposé en 25 000 titres d'une valeur nominale de 21,00 euros.

Provisions réglementées

Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	9 004	5 904	2 729	12 179
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	9 004	5 904	2 729	12 179
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		5 904	2 729	

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	369 709	27 552			397 261
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	162 448	6 746	59 222		109 972
Total	532 157	34 298	59 222		507 233
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		34 298	59 222		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

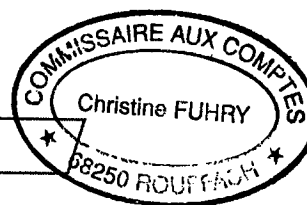
Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 357 370 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)			
Autres emprunts obligataires (*)			
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :			
- à 1 an au maximum à l'origine	23 903	23 903	
- à plus de 1 an à l'origine	188 092	49 809	138 283
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	250 083	250 083	
Dettes fiscales et sociales	2 789 481	2 789 481	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes (**)	355 532	355 532	
Produits constatés d'avance	750 278	750 278	
Total	4 357 370	4 219 086	138 283
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	80 687		
(**) Dont envers les associés	306 664		

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 302 363 euros.



Notes sur le bilan

Charges à payer

Fournis.fact.non parvenue	137 089
Banques interets courus	3 428
Associés interets courus	4 301
Dettes prov.conges payes	296 656
Prov.participat.salaries	113 941
Autres charg.pers.a payer	806 554
Charges s/conges payes	124 039
Organismes sociaux a pay.	385 949
Effort construction	22 933
Etat ch.à p.form.professionnelle	13 133
Etat ch.à p. taxe handicapé	9 348
Etat ch.à p. TVS	4 665
Etat ch.à p. CET	725
Total	1 922 760

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Charges constat.d avance	60 501		
Total	60 501		

Produits constatés d'avance

Produits constatés d avance	750 278		
Total	750 278		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	326 118		326 118
Etudes			
Prestations de services	10 091 689	172 184	10 263 874
Ventes de marchandises	61 046		61 046
Produits des activités annexes	5 184		5 184
TOTAL	10 484 037	172 184	10 656 221

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 7 300 euros

Honoraire des autres services : 0 euros



Autres informations

Informations sur les risques

* Informations sur l'ensemble des transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés, dès lors qu'elles représentent des valeurs significatives :

- INFORMATIONS COVID-19

-

- Les comptes ont été arrêtés sur la base de la continuité de l'activité.
- La société ne doit en principe pas être impactée par la crise du Covid-19 ayant débuté le 17 mars 2020 et à la date d'arrêt des comptes la direction n'a pas connaissance d'incertitudes de nature à remettre en cause la capacité à poursuivre son exploitation.
- Par ailleurs, la société a mis en place toutes les mesures gouvernementales afin de protéger au mieux son personnel et ses clients.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 783 587 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 397 261 euros

- Part versé à un organisme externe : 386.326,- euros

Le solde est comptabilisé au passif du bilan en provision pour indemnité de départ à la retraite soit 397.261 €.

Cette provision a été calculée en retenant un taux d'actualisation de 1.60 %.

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 397 261 euros

